

Règlement

1. B.C. Alloo organise :

Son **39 ème tournoi international open** pour joueurs amateurs individuels, qui sont membres honoraires de B.C. Alloo et en règle avec leur fédération nationale.

Le tournoi se déroulera au **Bowling Bowl Inn à St. Martens Latem du mardi 26/11/2024 au dimanche 01/12/2024** inclus sous l'homologation n° 2425/02

2. Le comité d'organisation :

Directeur du tournoi : Bianchi Imerio

Secrétaire : Vanderhaeghen Gino

Trésorier : Bianchi Fenji

Directeur sportif : Leonard Jean-Michel

3. Moyenne des joueurs ayant une moyenne officielle (Belge ou étrangère)

Les Joueurs / Joueuses Belges

Sont considérés comme joueurs/joueuses Belge toutes les personnes qui sont domiciliées en Belgique et possèdent une licence L émise par la fédération Belge de Bowling.

La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale.

On ne tient compte que de la licence L Belge émise par la fédération Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 39eme tournoi de Bc Alloo même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger.

Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étranger / Joueuses étrangères

Tous les joueurs et joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme joueurs et joueuses étranger(e)s même si ils/elles possèdent une licence émise par la Fédération Belge de Bowling .

Si ceux-ci sont en possession de plusieurs licences , on ne tiendra compte que de la licence avec la moyenne la plus élevée.

Dans tous les autres cas , on ne tiendra compte que de la licence du pays dans lequel ils jouent et ceci sans minimum requis au niveau du nombre de jeux à partir du moment où ils possèdent une moyenne officielle.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie pendant le cours de la saison de bowling :

A) Joueurs ayant participé à un ou plusieurs tournois du BBT pendant la saison 2023/2024

Leur moyenne pour le BBT, et par conséquent la moyenne dont on tient compte pour le tournoi de BC Alloo pour la saison 2024/2025 sera calculée sur la base de :

- Leur moyenne BBT de la saison 2023/2024
- Leur moyenne officielle au 1er septembre 2024

Pour calculer la nouvelle moyenne, nous ferons une moyenne de ces deux moyennes.

B) Joueurs n'ayant pas participé au BBT pendant la saison 2023/2024

Nous ne tiendrons compte que de leur moyenne officielle au 1er septembre 2024.

Cette moyenne (méthode A ou B) sera d'application pour tous les tournois du BBT qui suivent leur première participation (BBT) et qui sont prévus pendant la saison de bowling en cours.

Les déclarations concernant la moyenne faites par les clubs ne sont pas valables.

4. Moyenne des joueurs sans moyenne officielle (AVG)

Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou dame.

Sa moyenne est déterminée par le règlement du BBT et sera calculée comme suit :

S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBT :

La moyenne est calculée sur les 6 jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels reentries.

A partir du 2eme tournoi auquel il participe :

La moyenne est calculée à partir de la somme des 6 jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Règles de Bowling

Les règles de bowling de la FSBB. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.

6. Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 65 € par joueur(euse).

La répartition des frais se fait comme suit :

Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 60€ pour la cotisation annuelle de membre d'honneur de B.C. Alloo

Plusieurs re-entry par joueur sont possibles.

Le montant pour l'inscription du re-entry s'élève à 50 € par re-entry.

Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés.

Veuillez noter que le tournoi de Bc Alloo fait partie du BBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBT.

Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Via www.bowl4u.com / via tel : 0477/310015 / via email : imerio.bianchi@proximus.be

8. Nombre de joueurs par piste

Maximum 3 joueurs par piste.

9. Attribution des pistes

Les pistes seront attribuées par le comité organisateur.

10. Règles de jeux

Le tournoi se déroule en 6 parties avec changement de piste après chaque frame et déplacement après 3 jeux ;

les joueurs ayant joué sur les pistes de 11 à 18 joueront sur les pistes de 19 à 26, et les joueurs ayant joué sur les pistes intérieures joueront sur les pistes extérieures, et vice versa.

Les différentes catégories :

1.	Hommes 195 & plus	avec bonus	195 – 199	=	9
			200 – 204	=	6
			205 – 209	=	3
			210 & +	=	0
2.	Hommes 194 & moins	avec handicap	(210-AVG) x80%	Max.	45
3.	Dames	Avec handicap	(210-AVG) x80%	Max.	45

11. Attribution des prix :

Le classement final du tournoi est un classement direct et aucune finale n'est jouée.

Il y a 3 classements:

- Classement Hommes 195 & plus (joué avec bonus)
- Classement Hommes 194 & moins (joué avec handicap)
- Classement Dames (Joué avec handicap)

Les joueurs/ joueuses seront classé(e)s selon les critères suivants :

Messieurs Cat 195 et +	Messieurs et Dames handicap
1) Plus petite différence entre le plus haut score et le plus petit avec bonus sur le total des 6 parties	1) Plus petite différence entre le plus haut score et le plus petit avec handicap sur le total des 6 parties
2) Plus haute moyenne officielle	2) Plus haute moyenne officielle ou moyenne BBT pour les joueurs ayant 0 de moyenne officielle
3) Plus haute partie scratch+bonus sur le total des 6 parties	3) Plus haute partie avec handicap sur le total des 6 parties

Tous les jeux joués pendant le tournoi (Shifts et Finale) sont pris en compte pour le calcul de la moyenne nationale et seront de ce fait transmis à la fédération Belge de Bowling.

12. Divers :

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur.

Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.

Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste.

Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant de son absence.

Il n'y a pas de scorekeepers officiels.

Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.

Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.

Les frais de participation ne seront en aucun cas remboursés !

En cas de forfait ou d'absence sans raison valable, les frais d'inscription nous seront redevables.

De plus les joueurs/joueuses seront exclu(e)s de tous les autres tournois membres du BBT et ceci pour une période illimitée et tant que ces montants ne seront pas payés.

13. Remise des prix :

Le prix seront remis aux différents gagnants soit directement après le dernier shift du Dimanche (après la parution des résultats) soit seront versés sur le compte en banque des gagnants si ceux-ci ne sont pas présents.

Prochain tournoi du BBT : Bc Oilsjt du 13/01/2025 au 19/01/2025